



VIDE-GRENIER

Dimanche 19 Mai 2019

de 8h00 à 17h00

VEIGY-FONCENEX

Au Centre du Village

**Food trucks, Buvette, Petite restauration : Crêpes
sucrées et salées, Gaufres et Barbe à Papa**

Informations : 07 70 16 60 08 -- videgreniermjeveigy@gmail.com

**NOUVEAUTE : garderie sur réversation et halte-garderie à
partir de 4 ans**



BULLETIN D'INSCRIPTION

(Aucune confirmation ne sera envoyée)

Nom				
Prénom				
Date de naissance				
Lieu de Naissance (code postal + ville)				
N° de Téléphone				
Email				
Profession				
Carte d'identité		N°		
		Délivrée le / par :		
Véhicule		Marque / Couleur		
		Immatriculation :		
Bref descriptif du matériel à vendre				
Souhaite louer	Nombre d'emplacement	Emplacement(s) de 2m	à 10€ =	_____ €
Souhaite réserver des heures de garderie (Ouverte de 08h à 12h et de 14h à 18h)		Précisez les créneaux horaires	à 2€ / heure =	_____ €
Faire un premier chèque de ce montant <i>A l'ordre de la MJC Veigy-Foncenex</i>			TOTAL	_____ €

Un 2^{ème} chèque du même montant que la location de l'emplacement doit être établi à l'ordre de la MJC Veigy-Foncenex pour la caution et sera restitué lors du départ après vérification de l'emplacement.

Par le fait de son inscription, l'exposant certifie avoir lu le règlement et atteste sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal).

J'ai pris connaissance du règlement ci-après :

Fait àle.....Signature :

REGLEMENT


- **Le vide-grenier est destiné aux non-professionnels**
- Le vide-grenier se déroule par tous les temps
- Le vide-grenier est ouvert au public de 8h00 à 17h00
- Les exposants s'installent de 6h00 à 8h00
- Ne sont acceptés à la vente que des objets usagés, mais pas d'artisanat
- Les exposants s'engagent à ne vendre aucun objet volé
- Le bénéfice des ventes revient à l'exposant
- Le MJC décline toutes responsabilités en cas de vol ou détérioration du matériel
- La vente de boissons et de restauration est réservée à la MJC
- L'inscription et le paiement se font préalablement, uniquement par courrier
- L'emplacement est considéré comme réservé dès réception par la MJC des documents requis, des chèques et de la **copie de la carte d'identité (obligatoire)**
- Toute inscription incomplète sera considérée comme inacceptable
- La somme versée pour la réservation ne sera pas remboursée
- Les emplacements devront être laissés aussi propres et vides que lors de l'arrivée (benne à disposition)
- Tous les emplacements sont de 2m de largeur minimum
- Les exposants doivent apporter leurs propres tables ou tréteaux, aucun matériel n'est fourni par la MJC
- Parking à disposition des visiteurs et des exposants
- Aucune confirmation ne sera envoyée par courrier ou par téléphone
- Les noms des exposants et leur numéro d'emplacement seront affichés en évidence le matin du 19 mai.

Les documents suivants sont à retourner à la MJC :

- **Bulletin d'inscription (2 feuilles)**
- **Les deux chèques (règlement et caution)**
- **Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité (renseignée plus haut) à retourner à :**

**MJC VEIGY-FONCENEX – Vide-grenier
166 B route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex**

Suivez toutes les actualités sur notre site internet : www.mjcveigy.fr

et sur notre page  : (copiez le lien ci-dessous)